



## CP 124 (Construction) : Vous travaillez dans la Construction ? Votre salaire va augmenter !

E.R. : Mario Coppens, Boulevard Baudouin 8, 1000 Bruxelles Exempt de timbre; art. 198.7 CdT.

### Pourquoi est-ce que mon salaire augmente ?

Votre salaire augmente parce que le prix des produits dans les magasins deviennent plus chers (=indexation).

### Quand est-ce que je reçois mon augmentation?

Votre salaire augmente à partir du **1<sup>er</sup> avril 2023**.

### À combien s'élève cette augmentation ?

Vous trouverez les nouveaux salaires minimums et les primes ci-dessous.

- Attention: il est possible que vous gagniez plus que le salaire mentionné ci-dessous (pour votre catégorie). Dans ce cas, votre salaire sera également augmenté !

40h/semaine	
Classes	Montant
Catégorie I (manœuvre)	17,157
Catégorie IA (premier manœuvre)	18,011
Catégorie II (spécialisé)	18,292
Catégorie IIA (spécialisé d'élite)	19,204
Catégorie III (qualifié 1 <sup>er</sup> échelon)	19,452
Catégorie IV (qualifié 2 <sup>er</sup> échelon)	20,648
Chef d'équipe A (cat. III)	21,397
Chef d'équipe B (cat IV)	22,713
Contremaître (cat. IV)	24,778

Étudiants	
Formation Construction	11,345
Sans formation Construction	10,407
Jeunes (ouvriers soumis à l'obligation scolaire)	
15 ans	9,265
15 ans 6 mois	10,123
16 ans	10,980
16 ans 6 mois	12,696
17 ans	14,412
17 ans 6 mois	16,128
18 ans	17,157

Indemnités	
Nourriture	32,47
Logement	15,51
Total	47,98